

Projet d'extension du Parc éolien de Clanlieu

-

BILAN DE LA PHASE DE CONCERTATION PREALABLE VOLONTAIRE



SOMMAIRE

I.	PREAMBULE.....	3
A.	Présentation de la structure.....	3
B.	Définir concertation volontaire et introduire la démarche utilisée.....	3
II.	UN PROJET CONSTRUIT AUTOUR DE L'ACCEPTATION TERRITORIALE	4
A.	Historique du projet	4
B.	Echanges avec les services de l'Etat et/ou les collectivités locales.....	5
C.	Bilan de ces premières rencontres.....	5
III.	MOBILISATION ET INFORMATION.....	6
A.	Consultation des acteurs et usagers du territoire.....	6
B.	Permanence publique pour les riverains.....	7
1.	La préparation de la permanence publique	7
2.	L'équipe de la permanence publique	8
3.	Le déroulement de la permanence publique	9
4.	Sujets complémentaires abordés et questions émanant des visiteurs.....	11
IV.	BILAN DE CES RENCONTRES ET ENGAGEMENTS	12
A.	Conclusions et engagements du maître d'ouvrage.....	12
B.	Poursuite de la démarche d'inclusion	12
V.	ANNEXES.....	13
1.	Kakemono sur le fonctionnement de l'éolien	13
2.	Posters sur le parc éolien et le projet d'extension.....	13
3.	Cartes informatives	13
4.	Outils de communication	13
5.	Questionnaires	13

I. PREAMBULE

A. Présentation de la structure

EDF Renouvelables opère de façon intégrée dans le développement, la construction, la production, l'exploitation-maintenance et le démantèlement de parcs photovoltaïques et éoliens. Elle bénéficie d'un fort ancrage dans la région des Hauts-de-France puisque présente depuis le début des années 2000 et exploite actuellement 22 parcs éoliens terrestres pour une capacité installée de 350 MW. Cette implantation se renforce puisque **8 nouveaux projets éoliens terrestres** sont en cours d'instruction. Certains d'entre eux ont été autorisés pour une capacité cumulée de 150 MW et EDF Renouvelables est en cours de développement d'**un parc éolien en mer** à Dunkerque (600 MW). Le solaire photovoltaïque chez EDF Renouvelables est en plein déploiement dans les Hauts-de-France, avec désormais **8 projets photovoltaïques** en cours d'instruction pour une capacité cumulée de 145 MWc.

Le projet d'extension du parc éolien de Clanlieu a débuté en 2018. Forte de son gisement en vent, la commune de Puisieux-et-Clanlieu présente des caractéristiques favorables au développement de l'éolien. Une fois la volonté des élus de la commune d'accueillir le projet formalisée, des discussions ont débutées afin de déterminer la zone d'étude de l'extension.

Depuis 2018, les chefs de projets en charge du développement du projet d'extension du parc éolien de Clanlieu s'imprègnent du territoire et dialoguent avec les élus afin de développer un projet cohérent.

« En concentrant la zone d'étude sur la surface disponible entre les éoliennes déjà en exploitation, ce projet de densification permet de quasiment doubler la puissance installée avec 2 fois moins d'éoliennes. L'implantation des éoliennes a été choisie en fonction des contraintes environnementales, paysagères et techniques, en discussion avec les élus de la commune et les propriétaires fonciers de la zone d'études. » Coline TASSEL, en charge du développement du projet d'extension du parc éolien de Clanlieu

B. Définir concertation volontaire et introduire la démarche utilisée

Depuis l'origine du projet d'énergie éolienne porté par EDF Renouvelables, l'équipe projet a réalisé un travail de proximité et d'échanges, en collaboration avec les élus et acteurs locaux de la commune de Puisieux-et-Clanlieu. EDF Renouvelables est en réalité en lien avec cette commune depuis 2013, année durant laquelle le projet éolien de Clanlieu a été acheté à l'ancien développeur.

Cette concertation volontaire s'est déroulée en dehors du cadre de la concertation préalable régie par l'article L121-16 du Code de l'Environnement, puisqu'en dessous des seuils d'application de cette disposition.

Le dialogue a eu comme objectifs principaux de :

- Permettre l'information de la population sur l'existence et l'avancement du projet. Apporter des réponses aux questions soulevées par les participants,
- Enrichir la démarche d'études,

- Comprendre les attentes locales et les points d'attention à avoir dans le cadre de la conception de ce projet,
- Rendre compte de ces rencontres et présenter l'issue des réflexions.

Le présent document constitue ainsi le bilan de cette démarche réalisée à l'initiative du maître d'ouvrage du projet : EDF Renouvelables.

Avant de lancer les études environnementales et techniques ou même de rencontrer les propriétaires exploitants de la zone d'étude pour évaluer le potentiel foncier, l'équipe projet a consulté les représentants élus de la zone pour s'assurer de leur intérêt pour un éventuel parc éolien sur leur commune. La volonté de développer un projet d'extension a également été présentée à deux communes limitrophes, Audigny et Landifay-et-Bertaignemont. Les élus n'ayant pas souhaité inclure leur commune dans ce projet, EDF Renouvelables a décidé de définir la zone d'études seulement sur la commune de Puisieux-et-Clanlieu.

Ci-après sont retracées les grandes étapes de la démarche menée sur ce projet, les principales observations exprimées par la population ainsi que la manière dont l'équipe projet d'EDF Renouvelables en a tenu compte.

II. UN PROJET CONSTRUIT AUTOUR DE L'ACCEPTATION TERRITORIALE

A. Historique du projet

Le projet du parc éolien de Clanlieu a débuté en 2006 avec l'entreprise Séchilienne Sidec. En 2013, EDF Renouvelables rachète le projet et décide de le poursuivre. Le permis de construire pour l'implantation de 6 éoliennes sur la commune de Puisieux-et-Clanlieu est obtenu en septembre 2013. Ce permis a été prorogé en juillet 2016 par arrêté préfectoral et le projet a été légèrement modifié en décembre 2016 via un Porté à Connaissance. La mise en service du parc a eu lieu en 2018, suite à la réception des autorisations nécessaires.

Fort du potentiel en vent de la commune, EDF Renouvelables a souhaité étudier la possibilité de développer un projet d'extension du parc éolien de Clanlieu dès 2018. Les représentants de la commune de Puisieux-et-Clanlieu ont été consultés en amont et le développement n'a débuté qu'une fois la volonté d'étudier une extension du parc éolien de Clanlieu confirmée par les élus. Tout au long du développement du projet, la commune et ses représentants sont consultés et informés avec l'objectif de créer un projet en adéquation avec le territoire, très sollicité par le développement éolien.

Par la suite, la sécurisation foncière de la zone d'étude (zone se limitant à l'espace entre les 6 éoliennes déjà présentes) a débuté, ce qui a permis de réaliser les études techniques et environnementales nécessaires au développement du projet et à la constitution du Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale.

L'agriculture est prédominante sur le territoire d'implantation, les exploitants agricoles ont donc été des interlocuteurs privilégiés dans la construction de ce projet. Les acteurs principaux et usagers de la zone d'études et ses environs ont également été identifiés en échangeant avec les élus et le maire de la Commune.

B. Echanges avec les services de l'Etat et/ou les collectivités locales

Le projet d'extension du parc éolien de Clanlieu se développe sur la commune de Puisieux-et-Clanlieu (02), qui fait partie de la Communauté de Commune Thiérarche du Centre. EDF Renouvelables entretient une étroite relation avec les élus de la commune depuis que le projet du parc éolien de Clanlieu existant a été repris et cela s'est accentué avec le projet d'extension débuté en 2018. De nombreuses rencontres ont eu lieu sur tous les aspects de développement (implantation des éoliennes, études techniques et environnementales, concertation, mesures d'accompagnement...) dans le but de construire un projet bien intégré sur la commune et sur le territoire.

Des échanges ont également eu lieu avec la Communauté de Communes Thiérarche du Centre, d'autant plus qu'EDF Renouvelables développe parallèlement un projet photovoltaïque sur une commune membre de cette EPCI.

Le sentiment de la commune d'implantation et des communes voisines a été récolté au début des réflexions sur le projet par des présentations aux conseils municipaux :

- 10 septembre 2019 : Présentation en Conseil Municipal de la commune de Puisieux-et-Clanlieu ;
- 28 octobre 2019 : Présentation en Conseil Municipal de la commune de Landifay-et-Bertaignemont ;
- 14 septembre 2021 : Présentation en Conseil Municipal de la commune d'Audigny ;
- 21 septembre 2021 : Présentation en Conseil Municipal de la commune de Puisieux-et-Clanlieu.

Les services de l'Etat ont également été contactés avec l'objectif d'un échange préalable au dépôt du DDAE. Le but était de présenter les résultats de l'étude d'impact, de discuter l'implantation des éoliennes et d'échanger globalement sur le projet. Cependant, nous avons reçu une réponse négative de leur part car leur charge de travail était trop importante et ne permettait pas ce type de réunion.

C. Bilan de ces premières rencontres

Tous les échanges ont permis de travailler à l'adaptation du projet au territoire et à l'inclusion des idées ou mesures (accompagnement principalement) au développement du futur parc. Les élus de la commune nous ont également aidés dans la démarche de concertation puisque l'identification des acteurs principaux et la définition des moyens de communication les plus appropriés sont essentielles dans notre démarche.

Les principaux sujets discutés ont été :

- L'implantation des éoliennes ;
- La prévision d'un panneau pédagogique à l'entrée du parc éolien (celui existant ayant été abîmé par un engin agricole) ;
- Les mesures d'accompagnement envisagées pour ce projet ;
- Les moyens de communication à favoriser pour les riverains.

Tout cela a permis d'adapter le projet en fonction des attentes du territoire. Nous avons travaillé avec les élus de la commune pour embellir le centre bourg et donc améliorer le cadre de vie des riverains, en mettant en place une mesure d'accompagnement visant à aider financièrement la commune à financer ce projet. EDF Renouvelables envisage également la plantation de haies, notamment via l'organisation d'une bourse aux haies, toujours dans l'optique d'améliorer l'environnement quotidien des habitants.

Le porteur de projet prévoit également d'installer un panneau pédagogique, une volonté des représentants de la commune et des usagers du site d'implantation. Les panneaux pédagogiques sur le parc éolien actuel sont déjà implantés et seront complétés par les panneaux sur l'extension en développement lors de sa mise en service.

L'implantation des éoliennes a été discutée mais n'a pas fait débat puisque les études réalisées (techniques et environnementales) ont fait émerger une implantation la plus respectueuse possible de l'environnement et de la réglementation, ce qui convient aux collectivités.

III. MOBILISATION ET INFORMATION

A. Consultation des acteurs et usagers du territoire

Dans le cadre du développement du projet d'extension du parc éolien de Clanlieu, les loisirs pratiqués sur le territoire et les usagers du site ont été identifiés afin de pouvoir les consulter et échanger avec eux en amont du dépôt du Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale.

Voici les organismes consultés pour ce projet :

- L'Agence de Développement Touristique de l'Aisne afin d'avoir une vision des loisirs, activités et sites à considérer ;
- La Fédération Française de Vol Libre ;
- La Fédération des Chasseurs de l'Aisne ;
- Le Conseil National des fédérations aéronautiques et sportives ;
- Le Comité Départemental de Cyclisme.

La plupart des associations et organismes ont répondu sans observation sur le projet. Un représentant de la Fédération des Chasseurs de l'Aisne a répondu en mentionnant des contacts sur le territoire du projet et des recommandations générales. Cependant, les échanges n'ont pas abouti car le chargé de projet n'a pas eu de retour aux sollicitations envoyées par la suite.

Comme mentionné précédemment, le site d'implantation du projet est une zone agricole. Certains exploitants agricoles sont également chasseurs au sein de la zone et ont permis d'adapter les mesures de gestion préconisées par le Bureau d'Etudes en charge du volet naturel, afin de ne pas perturber cette activité.

B. Permanence publique pour les riverains

La commune de Puisieux-et-Clanlieu recense environ 300 habitants qui vivent, pour la plupart, à proximité du centre bourg de la commune, à plus de 2,5 km de la zone d'études. Mobiliser et informer les habitants est essentiel dans le développement d'un projet. Ainsi nous avons échangé avec les représentants de la commune afin de déterminer quelle intervention était la plus pertinente pour discuter avec les riverains autour du projet. L'organisation d'une permanence publique est apparue comme appropriée puisqu'elle permet d'échanger avec l'équipe projet en direct et peut amener à des améliorations du projet.

1. La préparation de la permanence publique

EDF Renouvelables travaille quotidiennement son lien avec les territoires accueillant leurs installations. La commune du Puisieux-et-Clanlieu accueillant le Parc éolien de Clanlieu depuis 2018, elle fait partie des communes avec lesquelles le pôle Gestion d'Actifs est en relation. Après échange avec les élus, il est apparu intéressant d'articuler la permanence publique en deux phases, une première concernant l'exploitation et la maintenance du parc actuel et une seconde sur le projet de densification de ce même parc.

Une réunion en mairie avec certains élus a eu lieu pour identifier les sujets les plus pertinents à aborder lors de la permanence, jugés essentiels pour les habitants de Puisieux-et-Clanlieu à connaître. Les moyens de communication les plus pertinents ont également été définis conjointement avec les élus : un flyer invitation dans les boîtes aux lettres, un affichage devant la mairie ainsi qu'un post sur la page Facebook de la commune.

Le jour et l'heure de la permanence ont également été discutés afin de permettre au plus de riverains possible de venir participer à l'évènement. Le mercredi en fin de journée est apparu comme le créneau le plus adapté.



Rencontre

Bilan de l'exploitation
du parc éolien de
Clanlieu
Etude d'un projet de
densification du
parc

Venez
échanger avec
la cheffe de
projet et le
chargé
d'exploitation !

Permanence publique
organisée le mercredi
21 septembre 2022 de
16h à 19h
A la mairie de Puisieux-et-
Clanlieu

Des mesures sanitaires sont prises pour vous accueillir en répondant
aux besoins de protection et votre sécurité.

COVID-19
**PROTÉGEONS-NOUS
LES UNS LES AUTRES**



2. L'équipe de la permanence publique



Coline TASSEL

Cheffe de projets



Giacomo LUNAZZI

Responsable Régional



Abdoullah BOUSSANDEL

Assistant Chargé d'affaires
Dialogue Territorial



Nicolas LEGENDRE

Chargé d'Affaires Gestion
d'Actifs

3. Le déroulement de la permanence publique

Avec l'appui des supports préparés, les sujets abordés lors de la permanence ont principalement été :

- L'exploitation et la maintenance du parc éolien de Clanlieu (présence du chargé d'exploitation du parc ainsi que du Chargé de mission action territoriale du pôle Gestion d'Actifs) ;
- Le développement du projet de densification du parc actuel (présence de la cheffe de projets en charge du développement ainsi que du Responsable Régional Hauts-de-France) ;
- La technologie éolienne (abordée par toute l'équipe ainsi par un chargé d'affaires dialogue territorial).

Différents supports ont été créés pour informer les riverains et servir de base pour les échanges. Ainsi les participants pouvaient naviguer de « stand en stand » et se renseigner sur ce qui les intéresse. Dans la salle des fêtes de la commune, les habitants pouvaient trouver :

- Un support totem sur le fonctionnement de l'éolien (Annexe 1) ;
- Trois posters explicatifs sur le parc éolien existant et le projet de densification avec des chiffres clés de production et évitement d'émissions CO₂, le calendrier de développement et les caractéristiques des parcs éoliens existant et futur (Annexe 2) ;
- Des cartes d'enjeux environnementaux réalisées dans le cadre des études de biodiversité (Annexe 3) ;
- Des carnets de photomontages permettant de visualiser le futur projet depuis différents points de vue ;
- Une vidéo projetée sur l'énergie éolienne de la série « Au cœur des énergies », réalisée par EDF ;
- Pour finir, une table avec des questionnaires à remplir ainsi que de la documentation à emporter (*Le Vrai/Faux de l'éolien, créé par le ministère de l'environnement*) ;



Tout au long de l'après-midi, une quinzaine de riverains sont venus échanger et récolter des informations sur l'éolien et le projet en question. Les visiteurs pouvaient, s'ils le souhaitaient, remplir un questionnaire pour terminer leur visite. La plupart d'entre eux ont exprimé leur volonté de rester informés sur le projet et ses évolutions. Un exemple est donné ci-dessous :



Vous venez de participer à une rencontre organisée dans le cadre du projet de densification du parc éolien de Clanlieu. Ce projet de production d'énergie renouvelable se situe au milieu du parc actuel de Clanlieu. Avant de partir, pourriez-vous remplir ce questionnaire ?

1) Vous êtes habitant de

De Puisieux-et-Clanlieu

D'une autre commune :

2) Allez-vous sur la zone du projet ou à proximité? Pour y faire quoi? (expliquer en quelques mots)

A/R Le Hérisse - Grise, Clanlieu → Grise ..

3) Avez-vous connaissance du projet et quelles étaient vos attentes en venant à cette permanence? (expliquer en quelques mots)

Rien de particulier attendu.
J'espère que les projets s'arrêteront à cause de la faillite de l'Etat ..

4) Avez-vous des questions en suspens? Des propositions à formuler? (expliquer en quelques mots)

Je suis contre tout nouveau projet éolien mais trouve que le votre n'a pas un impact phénoménal puisqu'il est inséré dans des éoliennes existantes.

5) Qu'est-ce qui vous a le plus intéressé? (expliquer en quelques mots)

6) Cette permanence vous a-t-elle été utile?

Oui tout à fait Oui, pour partie Non, pas du tout Sans avis

carge mobile contre les éoliennes depuis 12 ans

7) Seriez-vous intéressé pour continuer à suivre le projet? Si oui, de quelle manière? (merci de laisser vos coordonnées)

Oui Non

.....@wanadoo.fr

Merci de votre déplacement -

Merci de votre venue!
A bientôt!

4. Sujets complémentaires abordés et questions émanant des visiteurs

L'après-midi a permis d'échanger autour de questions et préoccupations des participants. Des questions et remarques, parfois directement liées au projet et d'autres fois portant plus largement sur l'éolien, subsistaient après la présentation du projet. Découlant souvent sur des conversations, les interrogations ont ajouté une dimension à l'échange avec les visiteurs. Les divers sujets abordés sont répertoriés ci-dessous :

- **Le contexte énergétique en France et en Europe** : discussion autour de la place du nucléaire pour les années à venir et de la transition énergétique ;
- **Les impacts de l'éolien sur la santé** : des riverains ont exprimé leur inquiétude sur l'effet des éoliennes sur la santé et notamment des infrasons ;
- **Les impacts de l'éolien sur le paysage** : l'éolien étant présent depuis longtemps dans l'Aisne, certains craignent une saturation visuelle mais la majorité a exprimé sa satisfaction quant à l'implantation des éoliennes du projet puisque peu impactante visuellement ;
- **Les aménagements hydrauliques** : l'étude hydraulique du projet préconise certains aménagements afin de ne pas impacter les écoulements et préserver les aménagements du parc, ce qui a intéressé les usagers de la zone d'études ;
- **Les retombées économiques** : les taxes liées au projet ont suscité des interrogations et le sujet de réduction des factures d'électricité pour les riverains des communes accueillant des parcs éoliens a été abordé ;
- **Le photovoltaïque sur terres agricoles** : cette permanence a été l'occasion pour des exploitants agricoles de poser des questions sur l'agrivoltaïsme, un sujet attractif pour certains d'entre eux.

IV. BILAN DE CES RENCONTRES ET ENGAGEMENTS

A. Conclusions et engagements du maître d'ouvrage

Les rencontres organisées tout au long du développement du projet d'extension du parc éolien de Clanlieu avec les élus de la commune, de la Communauté de Communes Thiérarche du Centre, des riverains, des exploitants agricoles et propriétaires fonciers de la zone d'étude ont permis d'informer et de récolter les avis et remarques sur le projet. Cela a permis de le faire évoluer de manière à construire une extension cohérente. L'aménagement des chemins et plateformes a, par exemple, été adapté selon les contraintes des exploitants agricoles, lorsque cela était techniquement possible.

La permanence publique organisée le 21 septembre 2022, rassemblant élus et riverains, a permis de confirmer la cohérence du projet en développement. Les participants à la permanence se sont intéressés au projet et ont approuvé les décisions prises en accord avec les collectivités et les propriétaires fonciers. L'objectif est de créer un projet qui s'intègre dans l'existant sans augmenter le sentiment d'encerclement visuel pour les riverains du territoire et qui respecte son environnement notamment à travers des mesures d'évitement, de réduction et d'accompagnement. Les mesures d'accompagnement ont été très appréciées lors des différentes réunions car elles permettent de planter des haies, de protéger la biodiversité (les mesures concernent principalement l'avifaune et les chauve-souris) et d'enfourer une section de réseaux électriques au sein du bourg de Puisieux-et-Clanlieu, améliorant la qualité de vie des habitants.

Certains habitants ont également proposé des idées à mettre en place, comme l'implantation d'un panneau pédagogique à l'entrée du site éolien, permettant aux usagers de la zone projet de se renseigner sur le parc éolien. C'est une idée qui sera retenue et nous travaillerons avec la commune et ses riverains à sa conception.

B. Poursuite de la démarche d'inclusion

Jusqu'à aujourd'hui, l'information et l'écoute des collectivités, riverains, exploitants agricoles, propriétaires de la zone projet et autres acteurs du projet ont été poursuivies et de nombreuses réunions ont eu lieu pour permettre cela.

La démarche mise en place sera poursuivie jusqu'à la fin de l'exploitation du parc éolien de Clanlieu. Les riverains et acteurs du territoire seront informés de l'état d'avancement du projet en amont de la phase travaux, de sa mise en service et auront accès aux données d'exploitation. Nous envisageons notamment d'envoyer ces avancées via des lettres d'information et de poursuivre les rencontres avec les collectivités.

L'enquête publique qui aura lieu lors de l'instruction du Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale sera l'occasion de rencontrer à nouveau les riverains et de récolter leurs sentiments, remarques et questions sur le projet.

V. ANNEXES

1. Kakemono sur le fonctionnement de l'éolien
2. Posters sur le parc éolien et le projet d'extension
3. Cartes informatives
4. Outils de communication
5. Questionnaires

ANNEXE 1 : KAKEMONO SUR LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉOLIEN



 **EDF**
renouvelables

L'ÉOLIEN

Produire de l'électricité renouvelable à partir du vent

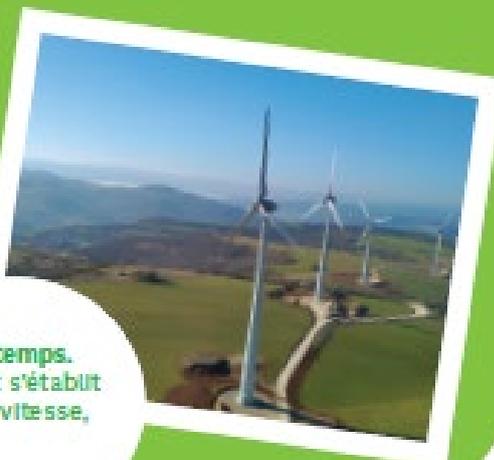
COMMENT ÇA MARCHE ?

- Le vent se lève. Les éoliennes s'orientent automatiquement face au vent grâce à la girouette et à l'anémomètre (1) situés sur la nacelle.
- Les pales (2) se mettent à tourner
- Le rotor (3) entraîne une génératrice (4) qui transforme l'énergie du vent en électricité.
- L'électricité produite est acheminée par un câble souterrain jusqu'au réseau public d'électricité (5).



LE SAVIEZ-VOUS ?

Une éolienne produit 80% à 90% du temps. Elle tourne lorsque la vitesse du vent s'établit entre 15 à 90 km/h. Au-delà de cette vitesse, elle s'arrête automatiquement pour des raisons de sécurité.



EDF Renouvelables est la filiale du Groupe EDF dédiée au développement des énergies solaire et éolienne, sur terre et en mer, ainsi que du stockage d'énergie. L'entreprise dispose d'une expérience de plus de 20 ans dans le développement des renouvelables, en France et dans plus de 20 pays dans le monde. Les équipes d'EDF Renouvelables sont présentes sur le territoire pour toutes les étapes de vie d'un projet : évaluer le potentiel du territoire, concevoir le projet le plus adapté au contexte local, assurer la construction, l'exploitation et le démantèlement des installations.

ANNEXE 2 : POSTER SUR LE PARC EOLIEN ET LE PROJET D'EXTENSION

L'ÉOLIEN À PUISIEUX-ET-CLANLIEU PRÉSENT DEPUIS 2018



Le Parc Actuel

Des éoliennes ancrées dans le territoire

Depuis 2018, les 6 éoliennes du parc éoliens de Clanlieu produisent de l'électricité alimentant le réseau Français et européen grâce au vent.

Modèle Vestas V100 avec un rotor de diamètre 100 m
Puissance : 2,2 MW

Hauteur bout de pôle : 130 m

QUI SOMMES NOUS ?

Spécialiste française des énergies solaires et éoliennes, EDF Renouvelables développe, construit, gère et assure la maintenance de ses parcs, puis les démantèle et/ou renouvelle, elle exploite aujourd'hui plus de 110 parcs éoliens en France, 25 en Hauts-de-France dont celui de Clanlieu. La gestion du parc se fait depuis Paris tandis que la maintenance est réalisée depuis la base de maintenance de Saint-Quentin, employant 14 personnes. La réflexion sur la densification du parc est menée par l'équipe développement, qui regroupe une cheffe de projets et experts.

Aujourd'hui en chiffres

- 30,5 GWh d'électricité produits en 2021 ce qui correspond à la consommation de 14 430 habitants donc 5 630 foyers
- 5 107 tonnes de CO2 évitées depuis 2018
- Des retombées fiscales de plus de 100 000 € dont 29 270 € annuelles pour la commune qui participent aux projets communaux

LE PARC ÉOLIEN EN QUELQUES DATES

- 2006 : Début du développement du parc, réalisation des études techniques et environnementales
- 2013 : Autorisation du projet après instruction du dossier de demande de permis de construire
- 2018 : Mise en service du parc éolien de Clanlieu

L'ÉOLIEN À PUISIEUX-ET-CLANLIEU, UN PROJET DE DENSIFICATION COHÉRENT



Le nouveau Parc de Clanlieu

UNE DENSIFICATION, POURQUOI ?

Fort de son potentiel en vent, le site de Clanlieu présente des caractéristiques adaptées au développement de l'éolien. Des études ont donc été lancées afin de confirmer le potentiel de la zone une fois que la commune de Puisieux-et-Clanlieu ait exprimé leur volonté d'accueillir le projet et faire bénéficier la commune de nouvelles retombées.

UN PROJET BIEN INTÉGRÉ AU TERRITOIRE

L'extension du parc éolien de Clanlieu s'insère entre les éoliennes existantes, de sorte à densifier l'existant et conserver une cohérence dans l'implantation des éoliennes sur le territoire. Afin de ne pas augmenter la saturation du paysage, il a été choisi de concentrer la zone d'étude entre les éoliennes existantes.

Des éoliennes presque deux fois plus puissantes

Chaque éolienne aura une puissance de 4,2 MWc et une hauteur de 150 m bout de pôle maximum.

117 m de diamètre

12,6 MWc pour une production annuelle de 21 GWh en plus de la production actuelle

PARTICIPATION AUX PROJETS DE LA COMMUNES

Depuis son installation en 2018, le parc éolien participe aux projets portés par la commune de Puisieux et Clanlieu. Le projet de densification vient renforcer sa contribution aux projets de communaux de deux façons : en participant à l'augmentation du budget communal d'une part et en proposant des mesures d'accompagnement d'autre part, par exemple, il est d'ores et déjà prévu de soutenir le projet d'enfouissement de lignes électriques rue de Guise.

L'ÉOLIEN À PUISIEUX-ET-CLANLIEU PRÉSENT DEPUIS 2018



La biodiversité

Le paysage

Le bruit

d'accompagnement seront mises en place :

- bourse aux haies,
- préservations des oiseaux,
- conservation des axes de ruissellement,
- plan de gestion acoustique.



L'implantation des éoliennes a été définie en fonction des contraintes techniques et environnementales du site. Les principaux enjeux ont été évités et des mesures de réduction et

L'exploitation et maintenance

L'exploitation et la maintenance du parc sera assurée par EDF Renouvelables. La base de maintenance de Saint-Quentin s'occupera de gérer l'entretien et les possibles pannes afin de poursuivre une bonne exploitation.



**Accident
en 4 ans**



L'équipe de l'agence de Saint-Quentin

Demain en chiffres



Production annuelle de 51,5 GWh ce qui correspond à la consommation de 27 370 habitants



60 175 tonnes de CO2 évitées en 25 ans

Retombées financières
Environ 45 000 € annuel de retombées fiscales et 13 000 € annuel de rémunération pour l'utilisation des chemins ruraux pour la commune qui participent aux projets de Puisieux-et-Clanlieu.

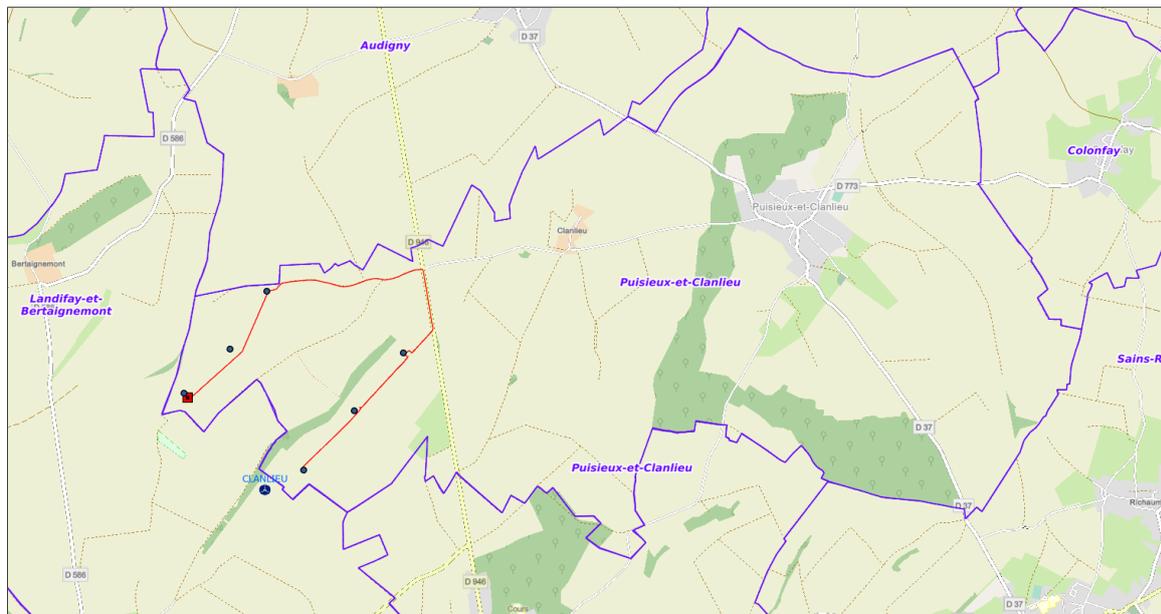


Calendrier du projet d'extension

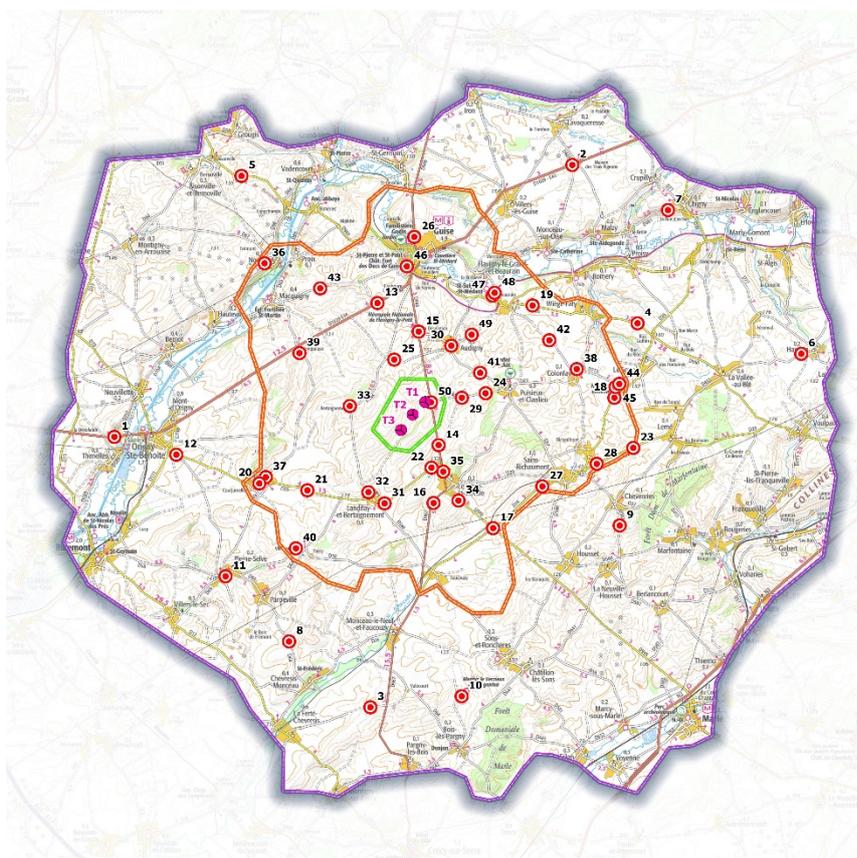
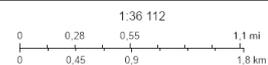
2018	Décision de travailler sur l'extension	2020	Définition de la zone d'études et sécurisation foncière	2021	Etudes environnementales et techniques	2022	Dépôt du DOAE	2025	Chantier puis mise en service
------	--	------	---	------	--	------	---------------	------	-------------------------------

ANNEXE 3 : CARTES INFORMATIVES

Implantation Parc éolien de Clanlieu



septembre 14, 2022



Projet d'extension du parc éolien de Clanlieu



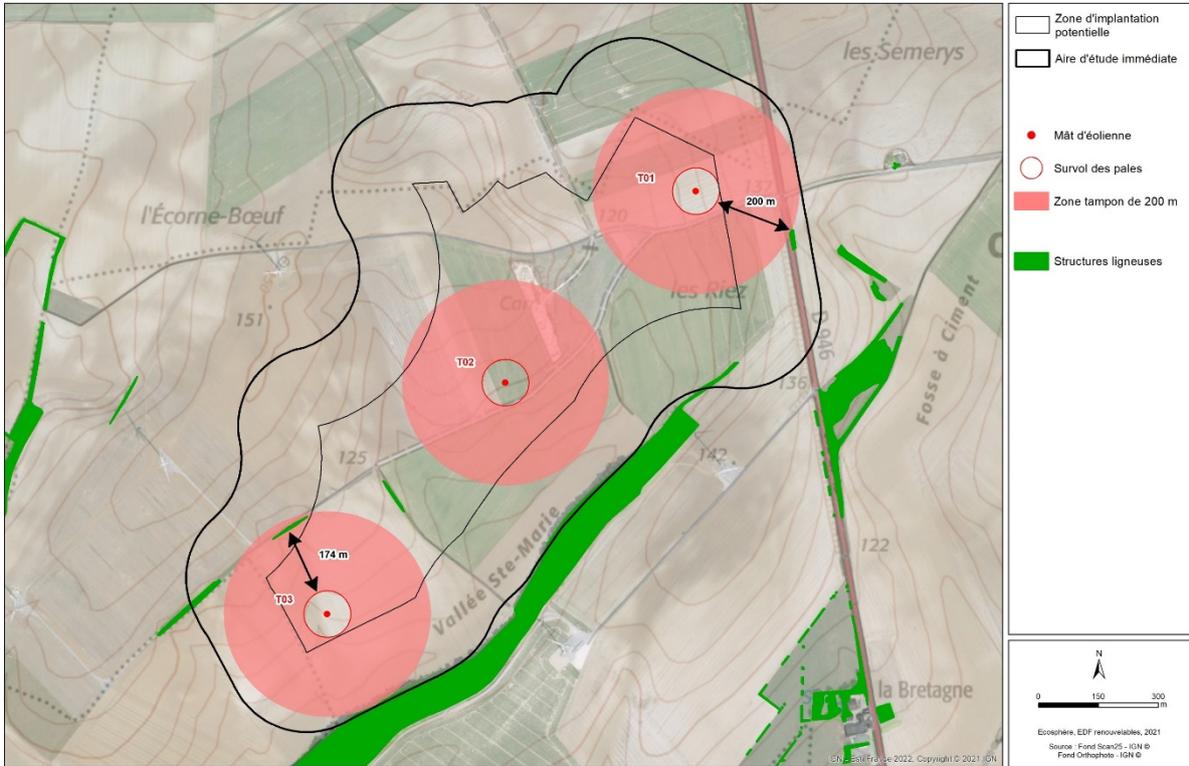
Localisation des photomontages

-  Point de vue
-  Eolienne du projet
-  Aire d'étude immédiate
-  Aire d'étude rapprochée
-  Aire d'étude éloignée



Source : DREAL Haut-de-France
-end- Scan1017 ©IGN Paris
Reproduction interdite
Réalisation : ABIES, mars 2022





ANNEXE 4 : OUTILS DE COMMUNICATION



Mairie de Puisieux et clanlieu
53 J'aime • 1 suivi(e)s

Publications À propos Photos Vidéos

Intro
Bienvenue sur la page officielle de la commune de Puisieux.
Vous y trouverez toutes les actualités

Page · Mairie
1 rue de Marie, Puisieux-et-Clanlieu, France
03 23 60 94 33
mairie.puisieuxetclanlieu@orange.fr
Actuellement ouvert

Photos Toutes les photos

Rencontre
Bilan de l'exploitation du parc éolien de Clanlieu
Etude d'un projet de densification du parc

Venez échanger avec la cheffe de projet et le chargé d'exploitation !

Permanence publique organisée le mercredi 21 septembre 2022 de 16h à 19h
A la mairie de Puisieux-et-Clanlieu

1 4 partages

J'aime Commenter Partager

Informations concernant les données de statistiques de Page · Confidentialité · Conditions générales · Publicités · Choix publicitaires · Cookies · Plus · Meta © 2022

ANNEXE 5 : QUESTIONNAIRE

 **Questionnaire** 

Vous venez de participer à une rencontre organisée dans le cadre du projet de densification du parc éolien de Clanlieu. Ce projet de production d'énergie renouvelable se situe au milieu du parc actuel de Clanlieu. **Avant de partir, pourriez-vous remplir ce questionnaire ?**

1) Vous êtes habitant de

De Puisieux-et-Clanlieu

D'une autre commune :

2) Allez-vous sur la zone du projet ou à proximité? Pour y faire quoi? (expliquer en quelques mots)

3) Avez-vous connaissance du projet et quelles étaient vos attentes en venant à cette permanence? (expliquer en quelques mots)

4) Avez-vous des questions en suspens ? Des propositions à formuler?
(expliquer en quelques mots)

5) Qu'est-ce qui vous a le plus intéressé ? (expliquer en quelques mots)

6) Cette permanence vous a-t-elle été utile?

Oui tout à fait

Oui, pour partie

Non, pas du tout

Sans avis

7) Seriez-vous intéressé pour continuer à suivre le projet ? Si oui, de quelle manière ? (merci de laisser vos coordonnées)

Oui

Non

Merci de votre
venue !
A bientôt !